

Procès-verbal du Conseil d'école du 09/11/2017

Présents : M.Clément (maire de Chaufour), Mmes Brilhaut et Niclair (conseillères municipales de Chaufour), Mme Baillieu (conseillère municipale de La Villeneuve), Mmes Clipet, Mahigoune, El Fakiri et Pieczonka (parents titulaires élus), M. Robert et Mmes Bocquiaux-Boulay et Dubois (enseignants du RPI), Mme Thevenet et M.Dacher (directeurs des écoles du RPI)

Absents excusés : M.Quéré (IEN), M.Marsaleix (DDEN), M. Guignard et M.Anquetin (enseignants), Mme Montmartin (parent titulaire élu), M.Pezzali (Maire de La Villeneuve)

1. Proposition que les conseils d'école de Chaufour les Bonnières et La Villeneuve en Chevie soient réunis en un conseil d'école unique pour la durée de l'année scolaire

Les membres des conseils d'école de chaque commune se sont réunis séparément et ont voté pour la réunion des deux conseils d'école pour l'année scolaire 2017-2018.

La directrice de Chaufour rappelle la mission du conseil d'école et de ses membres : le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles sur les principales questions de vie scolaire.

2. Bilan des élections de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre dans les deux écoles.

Pour La Villeneuve, il y avait 103 inscrits. 53 électeurs ont voté : 51 par correspondance et 2 sur place. Il y a eu 4 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est de 51,46%.

Pour Chaufour, il y avait 81 inscrits. 44 électeurs ont voté par correspondance. Il y a eu 1 bulletin blanc ou nul. Le taux de participation est de 54.32%.

3. Effectifs

Voici les effectifs des deux écoles à ce jour.

A la Villeneuve :

Classe de Mme Bocquiaux-Boulay et M. Anquetin : 15 PS et 9 MS = 24

Classe de M Robert : 13 GS et 7 CP = 20

Classe de M Dacher : 9 CP et 10 CE1 = 19

Il y a ainsi 63 élèves dans l'école.

A Chaufour :

Classe de Mme Dubois et M. Guignard : 6 CE1 et 15 CE2 = 21

Classe de Mme Thevenet : 16 CM1 et 10 CM2 = 26 (un élève de CM1 vient de quitter l'école)

Il y a ainsi 47 élèves dans l'école.

Aujourd'hui, il y a 110 élèves dans le RPI.

Il est demandé aux mairies de bien vouloir transmettre la liste des enfants nés en 2015 aux directrices afin que les prévisions d'effectifs demandées par l'Inspection académique puissent être établies au plus juste.

4. Sécurité des élèves et PPMS

Un exercice de PPMS a eu lieu le lundi 16 octobre. L'exercice attentat-intrusion s'est bien déroulé. L'objectif de ces exercices est d'apprendre aux élèves à adopter des réflexes de sécurité en cas de danger.

A La Villeneuve :

L'ensemble des travaux demandés ont été réalisés par la mairie.

La posture « se cacher » a été adoptée, sous forme de jeu en maternelle.

A Chaufour :

Lors de l'exercice c'est la posture « s'échapper » qui a été adoptée, les locaux ne permettant pas de se cacher sans être vus de l'extérieur (baies vitrées dans toutes les pièces). Les élèves ont été très calmes et l'exercice s'est très bien déroulé. Au retour en classe, il y a eu un échange sur le déroulement de l'exercice. Les enseignantes soulignent tout de même que certains élèves expriment une forte inquiétude.

5. Règlement intérieur

Présentation et lecture du règlement intérieur et de ses annexes (charte internet et charte de la laïcité à l'école).

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité (13 voix pour).

La charte internet est approuvée.

La charte-laïcité est lue par l'ensemble du conseil d'école.

6. Projet d'école

• **Axe A** : Être autonome dans ses apprentissages : amener les élèves à adopter une attitude de recherche dans les apprentissages.

A La Villeneuve :

Cycle 1 (maternelle) : Résoudre un petit problème ou un petit défi scientifique

Cycle 2 (CP et CE1) : Réaliser et résoudre des problèmes type défi mathématiques

A Chauffour :

Création de défi maths interclasses avec plusieurs étapes : défis maths dans chaque classe, puis création d'un défi math dans la classe des CM pour la classe des CE.

• **Axe B** : Le langage : développer le travail de la syntaxe tant à l'oral qu'à l'écrit.

A La Villeneuve :

Cycle 1 (maternelle) : Travail de la compréhension autour d'albums.

Entraînement à la pratique : raconter à l'aide des illustrations ou à l'aide de marottes, marionnettes...

Raconter une histoire maîtrisée devant les camarades de l'école (échange entre les classes).

Cycle 2 (CP et CE1) : Présenter une saynète à la classe puis aux autres classes de l'école en travaillant autour d'un album.

A Chauffour :

Aisance prise de parole et travail de l'oral devant les autres élèves, avec une découverte du théâtre. Travail particulier sur la qualité de la syntaxe.

• **Axe C** : Améliorer la lisibilité des apprentissages, des progrès des élèves et de nos attentes en créant des outils adaptés.

A La Villeneuve :

Poursuite des actions existantes : rendez-vous individuels lors de la remise des bilans d'apprentissage, tableau récapitulatif / extraits (parlants pour les familles) des apprentissages par période ou par quinzaine, cahier de progrès.

Rendre lisible une des modalités d'apprentissage de la maternelle pour les familles, apprendre en jouant.

Cycle 2 (CP et CE1) : Mettre en place un livret d'évaluation le plus lisible possible pour les familles (uniquement les compétences travaillées).

A Chauffour :

Mettre en place un livret dématérialisé (accessible par internet) à partir du deuxième trimestre. Ajouter au livret universel obligatoire un deuxième livret par compétences.

7. Point sur les rythmes scolaires

Le RPI est passé à la semaine des 4 jours.

Les horaires de classe sont :

Horaires de La Villeneuve en Chevré :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : matin de 9h à 12h15 et après-midi de 13h45 à 16h30

Horaires de Chauffour :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : matin de 8h45 à 12h après-midi de 13h30 à 16h15

8. APC

A La Villeneuve, les APC ont commencé au mois d'octobre : sur la base de 45 minutes le mardi et jeudi soir de 16h30 à 17h15. Les objectifs peuvent être de l'ordre de la remédiation (lecture, écriture, construction du nombre) ou viser des activités nécessitant des petits groupes (découverte de l'outil informatique, rédaction d'une histoire, théâtre, etc....)

A Chauffour, les APC ont commencé au mois de septembre : sur la base de 45 mn de 16h15 à 17h, le lundi pour les CE1-CE2 et le jeudi pour les CM1-CM2 (les jours pourront changer au cours de l'année).

En ce début d'année, nous avons travaillé sur la lecture et la compréhension pour les CE1-CE2, et sur la copie et l'écriture pour le groupe de CM1.

9. Actions diverses dans les écoles. (ajout par rapport à l'ordre du jour)

A La Villeneuve :

Cette année des décloisonnements sont mis en œuvre.

Les lundi et mardi pendant 45 minutes, les élèves de CP de M Robert viennent pratiquer l'anglais et l'éducation musicale dans la classe de M Dacher. Les GS vont avec les PS-MS pour la chorale.

Les jeudi et vendredi pendant 1h, les CP de M Dacher vont dans la classe de M Robert pour la lecture compréhension. Une partie des GS se rend dans la classe de Mme Bocquiaux-Boulay pour travailler sur la phonologie et l'écriture essayée.

A Chaufour :

Cette année, les CM1-CM2 vont à la piscine tous les lundis après-midi jusqu'à la fin du mois de janvier.

Le mardi 10 octobre, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, une élection de délégués d'élèves a eu lieu. Chaque candidat avait pu se présenter avec un discours ou une affiche précédemment. 6 délégués ont été élus, 3 dans chaque classe. Régulièrement au cours de l'année, ils se réuniront avec la directrice pour discuter de la vie de l'école, après avoir préalablement consulté leurs camarades.

Actions communes :

Le samedi 2 décembre aura lieu le marché de Noël à Chaufour en association avec Les p'tits zouzous.

Pour cette occasion, les deux écoles ont fait dessiner les élèves dans le but de créer des sacs isothermes.

La kermesse, organisée par les p'tits zouzous, aura lieu le week-end du 23 juin. Il n'a pas encore été décidé si elle aura lieu le vendredi ou le samedi.

10. Point sur les associations en lien avec l'école

L'assemblée générale des associations OCCE et USEP s'est déroulée le 5 octobre à La Villeneuve. Les bilans comptables 2016/2017 ont été présentés.

Lors de cette assemblée l'association USEP a décidé, compte tenu du bilan comptable positif de 2016-2017, de prendre intégralement en charge le règlement des licences des élèves du CP au CM2 pour l'année 2017-2018.

L'association Les p'tits zouzous, ainsi que les mairies, ont fait de généreux dons à chaque association des écoles grâce aux bénéfices des manifestations organisées lors de l'année scolaire 2016/2017. Nous les remercions très chaleureusement.

Ces dons vont permettre aux élèves de bénéficier de sorties et de matériel pédagogique.

11. Travaux

A La Villeneuve :

Toutes les demandes ont été satisfaites.

Nouvelle imprimante couleur. Alarme qui ne fonctionne pas quand l'électricité est coupée.

A Chaufour :

Changement de la pompe à chaleur (changement de l'entreprise de maintenance) et climatiseur. Entretien centrale de traitement de l'air (deux fois par an).

Commande de 17 tablettes.

10. Questions des parents d'élèves

Inquiétude d'un parent de l'école de Chaufour, par rapport au comportement de certains élèves qui perturbent la vie de l'école, qui demande ce qui a été fait ou pourrait être fait :

Des sanctions ont pu être prises à l'encontre des élèves concernés, les privant ainsi d'une partie de la récréation ou les excluant dans l'autre classe sur un court temps. Des remontées du comportement sont faites dans les cahiers de liaison. Des rendez-vous avec les parents concernés pourraient être pris si les sanctions ne suffisent pas.

Rédigé par Mme Thevenet et M Dacher